

un ou deux journaux. La *Gazette* discuta les faits à cette époque. On déclara alors, et ce n'est pas moins vrai aujourd'hui, qu'aucun critique du Gouvernement ne désire ignorer les cas où une économie réelle a été effectuée. Le Gouvernement a été très loin dans cette voie et le contribuable n'est pas resté indifférent devant les résultats obtenus. Malheureusement, cependant, tout cela est fort étranger à la question. Les représentations faites par les Chambres de commerce, les boards of trade et autres organisations, visent non ce que le Gouvernement a accompli mais ce qu'il a négligé d'accomplir. Le fait qu'en dépit des réductions effectuées dans les dépenses, le Gouvernement ait présenté au peuple une autre note de 70 millions a eu l'effet bien naturel d'appeler l'attention sur les occasions d'économies encore plus grandes et on a procédé à l'énumération des occasions spécifiques d'économie.

Voici la fin de cet éditorial :

Il appert que la somme additionnelle que l'on demande au public de fournir pourrait être diminuée très sensiblement; aussi longtemps qu'un pareil état de choses existe, l'on peut s'attendre à beaucoup de mécontentement et de ressentiment de la part du public, surtout lorsque le contribuable se rend compte qu'il supporte une part considérable de ces nouveaux impôts afin d'assurer au Gouvernement le paisible exercice du pouvoir.

En se qui regarde l'économie, cet article constitue une excellente réponse aux déclarations du ministre des Finances. L'un des organes les plus importants du régime actuel trouve que le Gouvernement n'est pas allé aussi loin qu'il aurait dû dans la voie de l'économie. Mon honorable ami a fait allusion aux dépenses fixes et facultatives. Je constate qu'elles se sont élevées à 357 millions de dollars, à part les dépenses des chemins de fer nationaux, en 1930; elles s'élèveront à 355 millions de dollars, en 1934, bien que notre commerce d'exportation accuse une diminution de 50 p. 100. Les dépenses n'ont donc été diminuées que de 2 millions de dollars; les seuls autres chefs de dépense sont les intérêts et le soulagement du chômage.

L'hon. M. RHODES: Le National-Canadien.

L'hon. M. RALSTON: Le National-Canadien était compris...

L'hon. M. RHODES: Les subsides et les pensions.

L'hon. M. RALSTON: ...dans le bilan de 1930 aussi bien que dans celui de 1934. A mon avis, le ministre n'a guère le droit de prétendre qu'il a économisé autant qu'il l'a pu par les temps durs que nous traversons. Et maintenant, voilà qu'il propose d'imposer cette taxe. Mon honorable ami a fait allusion aux dépenses facultatives; cependant, j'appelle son attention sur le fait qu'entre 1930 et 1934 les services d'intérêt accusent une

[L'hon. M. Ralston.]

augmentation de 20 millions de dollars par suite des déficits qu'a accumulés le régime actuel. Le bilan de l'année dernière, indépendamment du réseau national, s'est soldé par un déficit de 102 millions de dollars. Au cours des trois dernières années, le total des déficits accumulés s'élève à 400 millions de dollars; cependant, le présent Gouvernement a eu la témérité d'écrire au gouvernement provincial du Manitoba d'avoir à équilibrer son budget à un million près, sans quoi il s'abstiendrait de lui prêter main forte. C'est comme si Satan prenait à partie les pêcheurs, avec tout le respect que je dois à mes honorables amis. J'estime qu'il y a encore beaucoup à faire pour ce qui est des économies à effectuer. Mon honorable ami se targue d'avoir pratiqué l'économie en tout, mais je soutiens qu'il n'y a rien dans les prévisions budgétaires soumises à l'approbation du Parlement qui indique que le Gouvernement se rend compte de la gravité de la situation et de la nécessité de comprimer la dépense. Le Gouvernement, c'est apparent, trouve qu'il est bien plus facile d'imposer une taxe de 2c. par livre de sucre, laquelle, frappe les gens qui ne sont pas ici pour se défendre et qui n'ont jamais rien demandé au régime actuel. On la fait porter surtout sur les gens dont les moyens sont ordinaires ou plus que modestes; c'est au nom de ces gens-là que les honorables membres parlent ce soir.

Mes collègues et moi-même ne parlons pas nécessairement au nom des gens à l'aise, qui retirent des bénéfices de l'Etat et sont en mesure de porter leur part des impôts; nous parlons, au contraire, au nom des gens qui n'ont jamais rien demandé au Gouvernement, mais que l'on force à cette heure, grâce à l'imposition de cette taxe particulière, à verser au trésor fédéral une contribution moyenne de \$2 par tête. Pour moi mon honorable ami ferait bien d'analyser la situation et de s'assurer s'il n'y a pas moyen d'effectuer de nouvelles économies. S'il y a une nécessité absolue d'imposer une taxe de cette nature sur les pauvres du pays, j'estime qu'il y a lieu d'étudier la proposition de mon honorable ami de Middlesex-Ouest, c'est-à-dire de réduire la taxe de moitié.

Tandis que j'ai la parole, permettez-moi de faire observer que ce n'est pas là le seul impôt qui frappe la masse du peuple; de fait, la taxe de consommation de 6 p. 100 frappe également les aliments de la masse du peuple et c'est la première fois qu'elle est appliquée aux produits alimentaires.

Encore une dernière observation et je reprendrai mon siège. Mon honorable ami a déclaré que certaines gens n'ont jamais acquitté la moindre taxe par le passé; cepen-